

# Entre nous

UNTER UNS IN ZIMMERBACH

## LE MOT DU MAIRE

*Mes chers concitoyens,*

Nombreux sont celles et ceux parmi vous qui n'ont pas vécu l'évolution de notre village des années 1945-1946 à nos jours.

Je vous laisse le soin de la découvrir en parcourant les lignes ci-dessous.

### Zimmerbach, de mon jeune âge à ce jour !

Dans ma jeunesse, le village comptait : deux écoles (une école de garçon et une école de fille), une église, un presbytère, une salle de mairie, deux boulangeries/épicerie, deux bistrot, un atelier mécanique autos, une menuiserie et une agence bancaire.



### L'école :

**L'école de garçon** à classe unique, que j'ai eu la chance de fréquenter à la rentrée en 1946 avec son poêle à bois se situait 10 rue Principale. Le bois était fendu par les bûcherons du village et stocké au grenier de l'école par nos soins, sous l'œil attentif de l'épouse du directeur d'école, lui-même occupé à surveiller les élèves qui chargeaient le bois dans la cour.

Les toilettes se situaient à l'extérieur, donc sans chauffage.

Le Curé, en soutane, venait assurer ses cours de religion deux fois par semaine.

**Les filles** fréquentaient l'école de fille située dans le haut du village. L'instruction était assurée par les sœurs de la Congrégation de la Divine Providence de Ribeauvillé.

### La Mairie :

Le secrétariat de mairie était assuré par le directeur d'école, dans une pièce de son appartement.

Le conseil municipal était composé de dix membres.

### Le village, sa vie, son infrastructure :

Les hommes et les femmes vquaient à leurs tâches quotidiennes. Les ménagères faisaient la lessive au bord du Zimmerbach ou à proximité de la fontaine. Les hommes avec leur attelage allaient dans les champs ou dans les prés faire les foins, les récoltes de tout genre sans oublier leurs emplois dans les industries voisines (textile, papeterie et autres,...).

Les fontaines du village étaient alimentées par le trop-plein du réservoir communal.

## Zimmerbach d'hier à aujourd'hui

De chaque côté de la rue Principale se trouvait un caniveau qui recevait les eaux de pluie et une partie des eaux usées provenant des ménages.

Deux lampes faisaient fonction d'éclairage public, une à l'intersection de la rue Principale et du CD 10 et l'autre sur la façade de la mairie.

Le renforcement du réseau E.D.F. de 110 volts à 220 volts a été réalisé au courant des années 1952 à 1955. Le conseil municipal en a profité pour mettre en place un éclairage public mieux adapté dans toutes les rues du village.

### Zimmerbach, un village en plein essor :

En 50 ans, la population a triplé.

Pour mémoire nous comptons 280 habitants en 1946, 379 en 1962, 612 en 1975, 709 en 1990 et 874 en 1999.

### Les grands investissements collectifs et le début de l'intercommunalité :

C'est à partir des années 1960-1962 que la commune programme plusieurs investissements :

- Rénovation intérieure de l'église et mise en place du chauffage ;
- Extension du réseau d'eau dans les futurs nouveaux quartiers qui permit le « premier boom » de l'extension du village.

D'autres réalisations virent le jour : aménagement des rues du Pflixbourg, des Alouettes et des Hirondelles, première tranche d'assainissement dans la rue des Hirondelles et du Hohnack.

Je ne manquerai pas de citer la création du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable, en septembre 1972 en association avec la commune voisine de Walbach, suite à la pénurie d'eau que les deux communes avaient subi au cours de l'été 1971, début du pompage en 1973 avec une capacité de 25 m³/heure.

**1974 :** Création de la maternelle

**Automne 1976 :** Création d'un poste de secrétaire de mairie à temps plein

**1978 :** Mise en route des grands chantiers d'assainissement, de voirie, éclairage public (travaux prévus pour 15 ans), adhésion au Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de Turckheim

**1980 :** Construction du dépôt communal et de la caserne des sapeurs-pompiers

**1982 :** Restauration extérieure de l'église Saint Georges

**1985 :** Création d'une aire de jeux près de la Fecht

**1990 :** Création de la résidence du Val Saint Grégoire, première tranche  
Création de l'école Charles Perrault : fusion des écoles de fille et de garçon

**1994 :** Rénovation intérieure de l'église Saint Georges  
Extension de la résidence Val Saint Grégoire

**1995 :** Réhabilitation et transformation du presbytère en mairie qui se terminera en avril 1997, deuxième et troisième tranches de la résidence du Val Saint Grégoire

**2002-2003 :** Rénovation du presbytère

**2004 :** Création d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal avec la commune de Walbach  
Rénovation de la rue de la Fontaine et des Trois-Épis

**2005 :** Restauration de l'orgue Rinckenbach de l'église Saint Georges



### Un passage en douceur, un dynamisme soutenu !

Finir le va-et-vient des attelages qui tiraient les charrettes chargées de foin ou autres, finir de voir les jeunes allant à l'école en sabots, finir de voir les lavandières le long du ruisseau ou aux abords de la fontaine laver leur linge, finir de voir les processions dans les rues du village le jour de la Fête Dieu...

Certes, Zimmerbach a connu une croissance démographique importante, mais la municipalité a su gérer sa progression pour que les infrastructures ne fassent pas défaut.

Pour l'avenir, je souhaite que Zimmerbach puisse se doter d'une salle des fêtes à sa taille, qu'il garde son image d'aujourd'hui avec une activité économique et viticole saine et qu'il y fasse « BON VIVRE »

Bonnes vacances à tous,

Votre maire, Emile OTTMANN

## SOMMAIRE

|                                     |      |
|-------------------------------------|------|
| Le mot du maire                     | PAGE |
| Zimmerbach d'hier à aujourd'hui ... | 1    |
| Les décisions du conseil municipal  |      |
| Informations pratiques.....         | 2-3  |
| Les drogues "douces" ! .....        | 4-5  |
| Le TCZ                              |      |
| CPZ.....                            | 6    |
| Sortie classe verte                 |      |
| Théâtre alsacien .....              | 7    |
| L'état civil • Texte en alsacien    |      |
| L'agenda • Les mots croisés .....   | 8    |

## Les principales décisions de votre conseil municipal

Entre les mois de septembre 2004 et de février 2005, voici les décisions qui ont été arrêtées par votre conseil municipal.

### • LE 20 SEPTEMBRE 2004

#### Création d'un poste d'attaché territorial

M<sup>me</sup> Myriam BAERENZUNG, lauréate de l'examen professionnel, session 2004, a été nommée au 1er novembre 2004 en qualité d'attaché territorial.

### • LE 15 NOVEMBRE 2004

#### Travaux

Le conseil municipal a décidé de :

- Mettre en souterrain le réseau téléphonique de la rue des Alouettes. Le montant de ces travaux s'élève à 19 136 €.
- Mettre en souterrain le réseau basse tension de la rue des Alouettes. Le montant de ces travaux s'élève à 28 720,74 €.

#### Informatique

Le conseil municipal décide d'équiper la mairie du réseau « ADSL ».

#### Affaires scolaires

Montant des crédits accordés à l'école Charles Perrault :

- 500 € pour l'activité tennis pour les élèves du CP, CE1 et CE2 ;
- 11,50 € par jour et élève à titre de subvention de la classe verte devant se dérouler à la Renardière du 6 au 10 mars 2005 ;
- 210 € pour le cadeau de Noël (achat d'un livre à chaque enfant) ;
- 40 € au titre du forfait élève pour l'année 2005.

#### Travaux dans le logement de l'école

Le conseil municipal décide d'aménager le logement situé au 1<sup>er</sup> étage de l'école Charles Perrault. Le montant estimatif des travaux s'élève à 8 345,74 €.

#### Le conseil d'école

Le conseil municipal a désigné comme représentants du conseil municipal au conseil d'école du regroupement pédagogique Walbach-Zimmerbach :

- M. Pierre HUIN adjoint au maire ;
- M. Thomas HESS, conseiller municipal ;
- M<sup>me</sup> Béatrice DENIS conseillère municipale, en qualité de suppléante.

### • LE 13 DÉCEMBRE 2004

#### Chloration du réservoir communal

Le conseil municipal accepte de mettre en place une chloration au réservoir communal afin de pallier toute infection possible, pour un montant de 7 763,25 €.

#### Réfection des chemins ruraux et aménagement du Heinrichslochweg

Le conseil municipal décide d'inscrire la somme de :

- 17 651,76 € pour la réfection des chemins ruraux suite aux dégâts causés par les orages ;
  - 3 299,76 € pour l'aménagement du Heinrichslochweg ;
- et charge le maire de transmettre les dossiers au Conseil Général afin de bénéficier d'une éventuelle subvention.

#### Approbation de la charte de pays

Le conseil municipal approuve le périmètre du « Grand Pays de Colmar » composé des parties suivantes :

- la Communauté d'agglomération de Colmar ;
  - les Communautés de communes : du Pays de Ribeauvillé, du Pays du Ried-Brun, du Pays de Rouffach, de la Vallée de Kaysersberg, de la Vallée de Munster, des Sivom Hardt-Nord et du Canton de Wintzenheim ;
  - des communes d'Andolsheim, Artzenheim, Baltzenheim, Durrenentzen, Eguisheim, Jebsheim, Niedermorschwihr, Sundhoffen, Urschenheim.
- approuve la Charte de Pays, qui exprime le projet commun de développement durable du Grand Pays de Colmar.
- prolonge la convention de coopération en confiant au Service Grand Pays de la Ville de Colmar la coordination de la procédure d'arrêt de périmètre définitif et la mise en œuvre de la Charte de pays.
- donne pouvoir à Monsieur le Président ou son représentant de l'exécution de la présente délibération, notamment pour signer tous documents relatifs à cette affaire.

#### Don du Conseil de fabrique

Le conseil municipal accepte le don du Conseil de fabrique d'un montant de 30 000 € pour la restauration de l'orgue Rinckenbach de l'église paroissiale de Zimmerbach.

#### Subvention au Comité de jumelage

Le conseil municipal décide d'octroyer une subvention de 1 500 € au Comité de jumelage.

### • LE 31 JANVIER 2005

#### Prévisions des travaux et coupes de bois

Le conseil municipal,

- approuve l'état prévisionnel des coupes, qui se monte en recettes brutes hors taxes à 10 360 €, les frais d'exploitations s'élèvent à 10 045 € ;
- vote les crédits correspondants à ce programme de travaux, soit - 3 201,50 € dont 1 547,54 € de travaux d'investissement et 1 653,96 € de travaux d'entretien.

#### Nomination d'un garde chasse

Le conseil municipal accepte de renouveler en qualité de garde chasse privé du lot unique de Zimmerbach, Monsieur Marius EHRHART aux mêmes conditions que la fédération.

#### Attribution de subvention

Le conseil municipal décide d'accorder une subvention de 500 € à la Croix-Rouge Française en faveur des sinistrés du séisme en Asie.

### • LE 21 FEVRIER 2005

#### Budget primitif de l'eau - Exercice 2005

Le budget primitif voté par le conseil municipal s'équilibre comme suit :

Dépenses et recettes d'exploitation :

**134 163,26 €**

Dépenses et recettes d'investissement :

**119 395,10 €**

#### Tarif du m<sup>3</sup> d'eau potable - Année 2005

Le conseil municipal décide de **baisser le tarif** et de fixer le prix du m<sup>3</sup> d'eau potable à : 1,762 € à compter du 01/01/2005.

### BOÎTES AUX LETTRES, C'EST PLUS SYMPA ET VOTRE FACTEUR APPRÉCIERA

Votre boîte aux lettres vous permet-elle de recevoir votre courrier dans les meilleures conditions ? Permet-elle d'y déposer vos grosses lettres ? Êtes-vous sûr que votre facteur peut y accéder sans difficulté ? Non ? Alors cette rubrique vous concerne !

Pour recevoir directement vos grosses lettres et éviter ainsi des déplacements inutiles à votre bureau de Poste ;  
Pour recevoir votre courrier en bon état et en finir avec les risques de détérioration en cas d'intempéries ;  
Pour partir en vacances en toute sérénité sûr que la capacité de votre boîte permettra à votre facteur d'y déposer votre courrier en votre absence ;

En bref, pour que votre courrier arrive vite et bien :

1. Équipez-vous d'une boîte aux lettres de grande dimension : L 340 mm - l 260 mm - h 260 mm avec serrure ;
2. Préférez la marque NF pour une meilleure garantie ;
3. Inscrivez lisiblement, sur la boîte aux lettres, les noms de toutes les personnes qui habitent à votre adresse ;
4. Placez votre boîte aux lettres à l'entrée de votre propriété en bordure de la voie de circulation.

Et si notre facteur est quelquefois porteur de mots du percepteur, ne lui en tenons pas rigueur. Songeons qu'il est aussi messager des courriers d'amour et d'amitié. Et n'est-ce pas là, la meilleure des raisons de lui faciliter la tâche en choisissant une boîte aux lettres répondant à toutes les normes de qualité !



### DON EN FAVEUR DES SINISTRÉS DU SÉISME D'ASIE

Marie-Odile GUTLEBEN et David GRANDMAIRE vous remercient pour votre soutien pour la vaste opération de secours et de reconstruction en faveur des populations affectées par le séisme qui a frappé l'ASIE le 26 décembre 2004.

A ce jour, 2 890 € ont été collectés et adressés à la Croix-Rouge Française. Les habitants, la Commune et le Club de Pétanque de Zimmerbach ont largement contribué au succès de cette opération (1 900 €).

Encore merci à vous tous ! Les affiches sont toujours proposées à la vente au profit de la Croix-Rouge Française.

## Les Champignons

### L'habit ne fait pas le moine !

En prévision du prochain automne, saison mycologique par excellence, gare aux « mycophiles » potentiellement « mycophages » oublieux de cette maxime.

Sans vouloir passer au crible ces espèces de cryptogames sans chlorophylle, plus vulgairement appelés champignons, il suffit de s'attarder sur deux d'entre eux pour se convaincre de la pertinence de ce proverbe.

Coiffé d'un chapeau rouge à pois blancs, celui-ci ne manque pas de séduction et ce n'est pas sans raison, que depuis des décennies, il enjôle les forêts des contes merveilleux de notre enfance. Mais trompés par la beauté de cette amanite tue-mouches, dont le nom résonne pourtant comme un avertissement, les néophytes insoucients risquent fort de faire les frais d'une imprudente cueillette.

A l'inverse, il en est un bien noir, bien triste, à l'attrait physique peu alléchant et dont le nom évocateur accentue un peu plus l'aspect funèbre. Toutefois, en dépit de cette apparence peu engageante, notre trompette de la mort, puisque c'est bien d'elle dont il s'agit, possède une saveur inimitable pour le palais des gourmets.

Plus sérieusement, il est bon de rappeler que la cueillette des champignons n'est pas sans risque et que des intoxications sont à déplorer chaque année.

#### Les éléments d'identification

Il existe un grand nombre d'espèces de champignons, parfois très proches les uns des autres. L'identification précise d'un spécimen peut s'avérer délicate, surtout pour les amateurs.

L'observation d'un certain nombre de caractères mycologiques et d'autres détails apportent des éléments de réponse déterminants : saison de récolte (la plupart des champignons poussent de juin à octobre, mais certaines espèces ne sortent qu'au printemps et d'autres qu'en automne), lieu (bois de feuillus ou de conifères, prés,...), disposition (champignon isolé, en groupe ou en touffes).

Mais il faut savoir que ces caractéristiques sont susceptibles de varier selon l'âge et les conditions atmosphériques (pluie, sécheresse,...).

#### Les intoxications

Des troubles digestifs (nausées, vomissements, crampes abdominales, diarrhées) apparaissent souvent en premier lieu. Le temps écoulé entre le repas et la survenue des premiers symptômes est un élément de pronostic. S'il est court (moins de 6 heures), l'intoxication est généralement bénigne. S'il est plus long (6 à 12 heures, voire même plusieurs jours), l'intoxication est plus grave. En l'absence de traitement des atteintes hépatiques, rénales ou neurologiques (selon les champignons ingérés) surviennent, et peuvent provoquer le décès. Les principales espèces incriminées sont les amanites mortelles (phalloïde, vireuse et printanière), les petites lépiotes brunes et la galère marginée. Les cortinaires présentant la moindre trace de rouge ou d'orange sur le pied ou le chapeau, et dont les lamelles ont des reflets rouges ou jaune chamois sont à rejeter systématiquement. Certains d'entre eux sont responsables d'atteintes rénales très graves, qui se déclarent plusieurs jours ou même plusieurs semaines après la consommation.

#### Quelques conseils

- Ne ramasser que les champignons connus, dans la limite de votre consommation familiale.
- En cas de doute, veiller à récolter un spécimen entier et intact pour le montrer à un professionnel.
- Laisser grandir sur place les champignons les plus jeunes, trop difficiles à identifier avec certitude et qui peuvent être à l'origine de confusions.

#### À SAVOIR :

- Les champignons réputés comestibles peuvent malgré tout contenir des substances naturelles possédant une certaine toxicité ;
- Cependant, la plupart de ces substances sont sensibles à la chaleur (ce qui n'est pas le cas pour les champignons toxiques) ;
- Les champignons doivent donc impérativement être consommés après une cuisson de 15 à 20 minutes ;
- Seule exception à cette règle : le champignon de Paris, qui peut être mangé cru sans risque !

En cas de doute, demandez conseil à votre pharmacien.

Le centre anti-poison le plus proche :  
**STRASBOURG : 03 88 37 37 37**

Source : « Info Santé » - N° spécial septembre 2003 -



*Seule, hélas, une poignée de parents ont assisté à l'excellente conférence donnée à la Mairie en décembre dernier par l'Adjudant de Gendarmerie BURDLOFF. Nos concitoyens n'avaient probablement pas entendu l'appel !*

## ATTENTION, DANGER ! DROGUES dites DOUCES !



Le saviez-vous, ce fléau commence maintenant dans certaines écoles dès la fin du primaire ! Il ne s'agit pas, dans la pratique, de céder au catastrophisme mais, pour instaurer (ou restaurer...) un dialogue avec les jeunes, il faut être capable de le conduire en connaissance de cause. Pour les parents qui nous l'ont demandé, et pour tous les habitants de

notre village, nous avons voulu retransmettre ici les informations les plus marquantes de cette rencontre et y ajouter quelques autres, recueillies auprès du corps médical. Souhaitons que cela puisse aider à regarder en face la réalité de ce fléau.

Examinons tout d'abord la drogue réputée la plus douce : le haschisch, extrait du chanvre. Il est appelé aussi : marijuana ou shit ou herbe ou, tout simplement, la « be ». Faisons court : aucun usager ne peut savoir à l'avance quelle va être la concentration de produit actif (THC) qu'il consomme. Suivant son taux, la gentille euphorie et la sensation de bien-être espérées peuvent se transformer en cauchemar. Comme toutes les substances psycho-actives, le haschich est susceptible d'entraîner différents problèmes à plus ou moins long terme. Rappelons-les en bref : troubles neurologiques (difficultés



d'apprentissage, perte de mémoire), psychologiques (démotivation par ex.), voire psychiatriques (schizophrénie par ex.). Quand, en plus, l'herbe est associée à l'alcool, les effets nocifs ne sont pas simplement additionnés mais, multipliés ! De plus, il est prouvé maintenant qu'associé au tabac, le haschisch constitue une



des causes principales du cancer du poumon chez les moins de 45 ans ! Pour ce qui est de la dépendance, elle est en général plus psychologique que physiologique, et il semblerait, sans certitude toutefois, qu'il en soit de même pour l'ecstasy.

L'ecstasy est une amphétamine, son produit actif, le MDMA, est d'origine chimique. Cette drogue sert à faire durer la fête plus longtemps, à affûter les perceptions. Elle supprime notamment la sensation de fatigue. Elle est souvent associée à d'autres produits, mais ni le vendeur, ni le consommateur ne savent exactement lesquels sont utilisés. Entre les délicieux effets recherchés et ceux obtenus, il y a là aussi une marge des plus dangereuses ! Ainsi, ce petit cachet est capable d'entraîner : hypertension, déshydratation, dépression respiratoire, insomnie et forte irritabilité. Associée à l'alcool, l'ecstasy peut aussi irrémédiablement détruire l'organe vital qu'est le foie. A l'extrême, et ce dès la première prise, peuvent apparaître : de graves hallucinations, parfois des convulsions, voire un coma, et même la mort. Il n'existe pas d'antidote spécifique à ce poison !





A la gendarmerie de Wintzenheim, l'Adjudant BURDLOFF, spécialiste de ce grave problème de société, est à la disposition des parents, des enseignants, des élus pour les aider dans la prévention de ce fléau. Votre municipalité, quant à elle, est prête à rééditer cette conférence, si suffisamment de demandes en sont déposées à la mairie. Il existe par ailleurs un numéro de téléphone gratuit (à partir d'un poste fixe) et anonyme pour répondre à vos questions, c'est le :

**0 800 23 13 13**

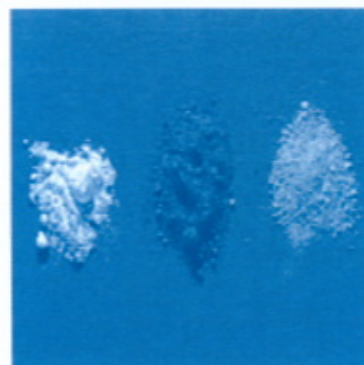
Charmant programme également pour l'ancien LSD, autre drogue chimique. Très en vogue dans les années 1970, il réapparaît en ce moment, notamment sous forme de timbres transparents mais aussi dans la composition des pilules d'ecstasy ! Il modifie la perception de la réalité et entraîne des hallucinations aux conséquences parfois mortelles (par ex. « je peux voler, je saute par la fenêtre du 15ème étage »), ou des conséquences psychiatriques qui peuvent être irréversibles.

En ce qui concerne le crack, il échappe à la catégorie « drogues dites douces ». Ce dérivé de la cocaïne se présente comme du gros sel que l'on brûle et inhale. On n'en dira jamais assez de mal : en quelques mois, il peut détruire totalement l'utilisateur et le transformer en loque humaine ! Voilà pourquoi nous vous le signalons.

Rappelons enfin, si nécessaire, que de consommer, posséder ou pire vendre de la drogue, quelle qu'elle soit, reste un délit passible de peines d'amende et bien sûr de prison ! Même s'il n'est pas prouvé que les drogues dites douces sont toujours l'antichambre des drogues dures, il est de la responsabilité de chaque adulte d'aider les jeunes à ne pas y succomber ou à se défaire de cette addiction.



**Cocaïne**



**Héroïne**



**Crack**

## Ça bouge au Tennis Club

Le printemps a réveillé les ardeurs et poussés par la passion du jeu, les amoureux du tennis ont réinvesti avec bonheur les courts zimmerbachois.

Tandis que les compétiteurs s'entraînent assidûment dans l'espoir d'atteindre le haut du classement, les joueurs en herbe ont, pour leur part, repris le chemin d'une sympathique école de plein air où la raquette remplace le stylo. Si les débutants profitent encore d'une approche ludique du tennis, les plus grands s'échinent à acquérir les bons gestes qui feront d'eux les champions de demain. Et des graines de champions, il n'en manque pas à Zimmerbach comme vous pourrez en juger par les résultats obtenus la saison passée aux tests de passage de balles !



**Test d'entrée :** Marc Chatain, Marine Hergault, Jean-Baptiste Jahn, Victoria Johnson, Chloé Moser, Jade Moser, Flora Pook, Romain Schillinger, Thomas Sipp, Joseph Thorr, Pauline Thorr.

**Balle blanche :** Jean-Baptiste Jahn, Caroline Johnson, Robert Johnson, Flora Pook, Alexandre Staehly.

**Balle orange :** Antoine Flickinger, Léa Guedry, Quentin Huin, Mylène Jovkovic.

**Balle verte :** Mylène Jovkovic, Anaïs Kempf, Marjolaine Losito, David Ottmann.

**Balle rouge :** Alizée Better, Maxime Couplet, Simon Flickinger, Benjamin Huin, Elsa Jovkovic, Pauline Maire.

**Raquette :** Aurélie Couplet, Hugo Daubias, Sandrine Denis,

Benjamin Huin, Céline Kuentzmann, Clément Wittmer.

Le tournoi interne "jeunes", remporté en 2004 par Clément WITTMER face à Benjamin HUIN, constitue d'ailleurs un bon complément aux cours de tennis et un excellent entraînement à la compétition. Nous encourageons donc tous les jeunes du club à s'inscrire au tournoi 2005.

Cette nouvelle saison marque également la 5ème année d'existence du TCZ qui, loin de s'endormir sur ses lauriers, affiche ses ambitions de club vivant et dynamique en organisant son premier tournoi officiel d'été. Il se déroulera du 29 août au 10 septembre 2005 et sera ouvert au grand public, pour tous les classements en 4ème série. Les matchs se joueront en soirée et le week-end et tous les amateurs de tennis sont donc invités à venir assister à de belles rencontres et prendre un verre à la buvette qui sera mise en place pour l'occasion.

Par ailleurs, en cette année 2005, le TCZ espère bien pouvoir concrétiser, avec l'accord de la mairie, un projet qui lui tient à cœur : la construction d'un club-house sur l'aire de jeux. Cet équipement nécessaire contribuerait à renforcer l'image dynamique du club au travers de la qualité de l'organisation, ainsi que de l'accueil des sportifs et du public. En attendant de pouvoir "pendre la crémaillère", le TCZ souhaite à tous ses membres une excellente année sportive.

## Le CFZim

## 1980...2005 !!! Un quart de siècle

Les nombreuses Fêtes du Vin qui ont connu chacune un large succès, sont à l'origine de la création du Comité des Fêtes de Zimmerbach.

Pour répondre à une forte demande de l'époque, les activités du CFZim ont été recentrées vers d'autres animations : le rallye de Pâques, les Inter-Quartiers, marché aux puces et surtout l'animation de Noël.

Nous fêterons ce 25ème anniversaire d'existence en collaboration avec la commune les 25 & 26 juin 2005. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons dans le cadre de ces

festivités.

Nos amis du Musikverein de Zimmerbach seront présents pour agrémenter musicalement cet événement incontournable.

Pensez à confirmer votre participation.



Pour plus d'informations :  
contacter le Président  
du CFZim,  
Jean LAURECKI  
au 03 89 71 12 90

## LA VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE ET SCOLAIRE

### SORTIE CLASSE VERTE du 6 au 10 mars 2005

Dans le cadre de notre projet d'école et pour renforcer les liens entre les enfants de Walbach et de Zimmerbach, toute l'équipe pédagogique a organisé une classe verte du 6 au 10 mars 2005.



Les 88 enfants des classes de Mmes Maufroy (CP), Lengerich (CE1/CE2), Lequertier (CE2/CM1) et de M. Salman (CM1/CM2) ont connu quatre jours inoubliables. Des mamans très dévouées ont aussi participé à cette grande aventure au centre de la Renardière à Aubure.

Le thème de notre séjour était « envi-

ronnement et patrimoine », l'étude du Moyen Age étant le fil conducteur des activités proposées aux enfants par les excellents éducateurs du centre.

Les élèves ont pu s'initier aux sports médiévaux (tir à l'arc, course d'orientation, danses médiévales,...), ils ont également confectionné des costumes de l'époque et réalisé des plats de la cuisine du Moyen Age. Tous ont fait de la calligraphie.

La visite du château du Haut-Koenigsbourg par un guide costumé a entraîné les enfants dans un voyage dans le temps. Émerveillement et émotions étaient évidemment au rendez-vous ce jour-là.

Tous les enfants de maternelles nous ont rejoints le dernier jour avant de visiter à leur tour l'impressionnant château. Entre parties de luges et découverte des oiseaux et empreintes

d'animaux, les enfants du R.P.I. étaient ravis !

Le séjour s'est achevé par un grand banquet costumé au cours duquel les enfants se sont régales des mets médiévaux confectionnés par leurs soins et par le cuisinier du centre.

Tous les participants ont été enchantés par ce séjour et renouvellent leurs remerciements aux Conseils municipaux de Walbach et Zimmerbach.

Emilie MAUFROY



## Théâtre alsacien à Zimmerbach

Qui a dit qu'il ne se passait pas grand chose à Zimmerbach ? Qui a dit que notre cher village manquait d'ambiance ? La saison de théâtre alsacien tend à prouver le contraire...

En effet après plusieurs représentations de "DEIFELSBLETZ un Champignonsupp" à guichet fermé la troupe emmenée par Robert HUMMEL peut se satisfaire d'avoir consacré de nombreuses soirées de répétitions à l'élaboration de ce succès mérité.

### La pièce

Créée par Karl Wittlinger et arrangée en dialecte par le regretté Michel Schutz, cette farce d'un surréalisme ténébreux nous emmène dans un monde paysan passablement primitif où le meurtre par tous les moyens semble être la normalité. Les ingrédients de cette saga ? D'une part un "Deifelsbletz" (foudre diabolique) matérialisé par un incendie volontaire mettant à profit un orage réel : le stratagème astucieux et classique permettant de toucher sans complexe de juteuses primes d'assurance.

D'autre part une "Champignonsupp" (soupe de champignons) plus qu'allusive qui aurait cependant fait passer de vie à trépas les parents d'une douce jeune fille, celle-là même instituée légataire universelle par son grand-père dans un testament tant convoité par son oncle et sa tante. Une histoire de fou où les quiproquos et les répliques -parfois crues- ne tombent jamais dans le registre de la vulgarité.

### La troupe

Le groupe théâtral est cité dans les archives de la Chorale Saint-Georges depuis 1933. Mais il existait bien avant comme le confirment quelques habitants. La quinzaine d'acteurs de 20 à 60 ans est à l'aise dans tous les registres et Robert Hummel choisit les pièces en fonction de la personnalité de la troupe : il peut compter sur des acteurs "adéquats" qui ont vraiment "la gueule de l'emploi" (sans vouloir vexer personne, comme il le précise). Cette confiance assure le succès croissant de toutes les représentations !

Cette année, notre régisseur-metteur en scène-maison, a su faire, une fois de plus, passer le message de sa passion pour le théâtre dialectal. Quel régal de le voir camper Armand (dit "Männi") Heinrich prêt à se débarrasser de son entourage (et y compris le public !) afin de toucher un héritage hypothétique... Son jeu de scène est, à lui seul, un monument.

Sa complice, Christiane Schmitt, dans la pièce Marliise ("Marlisi") Heinrich allie professionnalisme naturel aux répliques hilarantes. Que de textes à mémoriser et quelle aisance à les exprimer sur scène. La palme lui revient sans aucun doute depuis de nombreuses années. L'inénarrable Jean-Jacques Dintzer ("d'r Neckel") campe le rôle d'un valet de ferme retors, imprévisible et sans complexe : il se surpasse dans la peau de son personnage. Le morceau de bravoure revient sans conteste à René Martin, Alphonse (dit "Fusi") Voltzenlogel, dans son rôle de patriarche espiègle plus vrai que nature. Quel exploit pour cet acteur qui déclenche dans l'assistance des "crampes de rire" à chacune de ses interventions !

Karine Ottmann ("Julietti") n'est pas en reste : elle joue à merveille et dans des intonations très justes la douce et future fermière qui ne s'en laisse pourtant pas conter par "Riri" (Daniel Kayser), son fiancé un peu gauche qui pourtant n'est pas aussi dadaïste qu'il n'y paraît. Ces deux-là ont très vite compris où voulaient les entraîner leur entourage.

Quant au notaire, "Camille Blossach" (Maurice Barth), il reçoit, avec son sérieux habituel, les pleins pouvoirs du vrai-faux patriarche en vue de la signature du fameux testament.

Toute cette équipe est entourée de Paul Kayser et Lucie Thorrr (souffleurs) avec la complicité de Rémy Kayser qui a, une fois de plus, trouvé des merveilles d'ingéniosité technique afin de meubler les décors et les répliques de toutes sortes de bruitage.

Pour tous jouer du théâtre est devenu leur deuxième raison d'être. Ce sont des acteurs à l'aise dans leur rôle, époustouffants de punch qui ont une nouvelle fois servi le théâtre alsacien.

Leur dynamisme dépasse même les frontières d'un simple divertissement : pour preuve, la recette des entrées (1 131 €) de leur dernière représentation a été entièrement reversée, sous forme de don, au Conseil de Fabrique de la paroisse en vue de la restauration de l'orgue de l'Eglise St Georges. Merci à tous et à l'année prochaine pour de nouvelles aventures !



# L'ÉTAT CIVIL ET LES DATES A RETENIR

## L'ÉTAT CIVIL

(du 01/05/2004 au 30/04/2005)

### Bonne route aux nouveau-nés :

|                                   |            |
|-----------------------------------|------------|
| OTTMANN Maude, Nadine             | 15/07/2004 |
| SIDRE Ylian                       | 03/08/2004 |
| PIER Antoine, Frédéric, Alexandre | 05/11/2004 |
| MONTFROND Yoan                    | 14/12/2004 |
| KLINGER Tristan                   | 26/12/2004 |
| LEFEBVRE Clément, Nicolas, Michel | 10/01/2005 |
| CLO Mathis                        | 01/03/2005 |
| RIETSCH Paul, Jean, Henri         | 24/04/2005 |

### Nos vœux aux jeunes mariés :

Jean-Christophe MEYER et  
Richarde Marie Michelle SCHOEPFER,  
le 12 mars 2005

### Ils nous ont quittés :

BLENY Marie Alice née SCHOELCHER,  
le 18 avril 2005

## ZIMMERBACH, zwische gescht, hit, (un morn ?)

"ZIMMERBACH vu gescht", ... Das koscht à  
langa Blick,  
In à vergangäheit vu gmiätlichkheit un Glick  
A Wält, vu m'r nit ewer di vielà Auto het bru-  
chà murrà  
Oder in d'r Nacht, Motorräder het hehrà surrà  
Alli hân enander gekent, alli hân enander  
gegriäst  
Di "Ewer-Doerfler" hân gwist, wen à "Unter-  
Doerfler" niäst  
Di Tourischtà hân als gsait : "Das Dorf isch  
klein un abart"  
Un als g'froit : "ischs ewerhaupt uf d'r  
Landkart ?"  
Das isch àrum, jetz herscht à anderi Zit  
Alles het viel g'changchiärt, sogar di Lit  
S'Doerflà isch immer noch "abart", awer à  
wenig modern  
An d'r Facht, schteht à grossà Schport-  
Konzern  
D'Mairie isch nât, mit'm à guatà GmeinRot

An zwei Plätz, gibts am mornà frisch Brot  
Di Schual isch komplèt, à Hârd Jungi uf d'r  
Schtros  
As isch halt bassiärt : ZIMMERBACH isch jetzà  
gros  
Ewer gwessi Quàrtier kent'm'r Critiquà machà  
un trutzà  
Dàn sie sîn viel, vu s'Dorf numme als  
"Dortoir" benutze  
Dià meinà sie sîn "besseri Lit", mîr sîn im  
klara  
Sâit kennà bonjour, wen si s'Doerflà na fahrà  
Sich widercht nit so schlim, awer m'r hofà  
numme  
Und das às mit dà Johrà, nit schlimer kent  
kumme  
Und das in Zuàkunft alli àchti "Nussà-Kracher"  
Mit schtoltz kennà sajà : "ich bin à ZIMMER-  
BACHER !"

ROBI

## A VOS AGENDAS

### JUIN 2005

- 04 Soirée barbecue (Pompiers)  
25-26 25<sup>e</sup> anniversaire du CFZim

### JUILLET 2005

- 13 au 16 Voyage à Blainville-sur-Mer  
(Comité de jumelage)  
23 (13h30) Concours amical de pétanque  
en doublette  
(Pétanque Club du Val-Saint-Grégoire)

### AOÛT 2005

- 21 (9h) Challenge du Hibou  
(Pétanque Club du Val-Saint-Grégoire)  
27 Tartes flambées (Pompiers)

### SEPTEMBRE 2005

- 11 Exposition voitures et  
motos anciennes  
(Associations de Zimmerbach  
et Commission Culturelle)

### OCTOBRE 2005

- 1<sup>er</sup> (20h) Soirée Thaïlandaise

### DECEMBRE 2005

- 10 et 11 Animations de Noël (CF Zim)

## A VOS CRAYONS !

Solution du mot croisé du bulletin n° 19

Le cheval à huit pattes qui servait de destrier à Wotan est **SLEIPNIR**

Ils ont trouvé la bonne réponse : Anne ERDINGER, Gérard HESS, Jean-Jacques JAMM, Paul KAYSER, Béatrice KELLER, Alphonsine LICHTENBERGER et Béatrice ORY.

A l'issue du tirage au sort, M<sup>me</sup> Béatrice KELLER a été l'heureuse gagnante. Un présent lui sera remis.

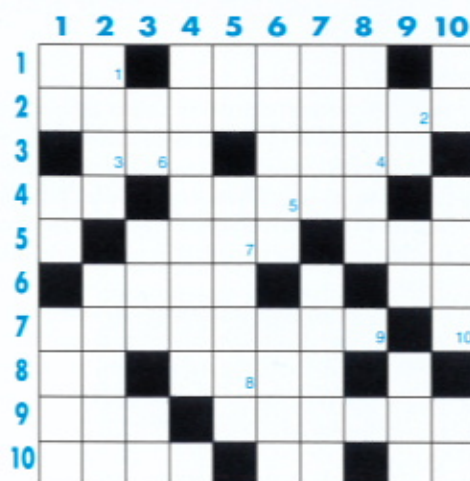
Mots croisés proposés par  
Jacques MULLER

### HORIZONTALEMENT

- 1) Fleuve froid. Celle de Blainville est à Zimmerbach.
- 2) Champignon.
- 3) Salut romain. Guette.
- 4) Champion. Les élus en sortent.
- 5) Lac américain. Monnaie ancienne.
- 6) Boisson d'hiver. Problème.
- 7) Evoque la campagne.
- 8) Métal précieux. Ils travaillent pour vous.
- 9) Appelle les biches. Appâts
- 10) Obstiné. Exclamation. Note du chef.

### VERTICALEMENT

- 1) Langue. Article. Blainville a le sien.
- 2) Accessoire de mode. Rangée.
- 3) Rayon bronzant. Légumineuse. Lien.
- 4) Champignon.
- 5) Se met au mur. Se marre.
- 6) Apporte. Adroit.
- 7) Champignon. Herbe.
- 8) Femme de lettre.
- 9) Article. Cobalt. Gomina.
- 10) Fin de journée. Inspiratrice. Possessif.



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Avec les lettres contenues dans les dix cases numérotées, composez le nom d'une cité normande.

Reportez ce mot sur papier libre et disposez-le dans la boîte aux lettres de la mairie au plus tard le **31 juillet 2005**. Un tirage au sort parmi les bonnes réponses désignera le gagnant qui se verra récompensé de sa perspicacité.

### Ont participé à la rédaction :

Anne ANCEL, Bernard ARNOLD, Brigitte BUTTERLIN, Béatrice DENIS, Paul ESCHBACH, Monique FAYIER, David GRANDMAIRE, Marie-Odile GUTLEBEN, Olivier HERTRICH, Pierre HUIN, Robert HUMMEL, Jean LAURECKI, Emilie MAUFROY, Jean-Claude MAURER, Jacques MULLER, Émile OTTMANN, Jean-Jacques OTTMANN et Pierre WITTMER.